

Favoriser l'accès aux soins de santé pour les personnes réfugiées et en demande d'asile vivant des enjeux de dépendance ou d'itinérance

Mieux comprendre le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)

Webinaire du 18 février 2025

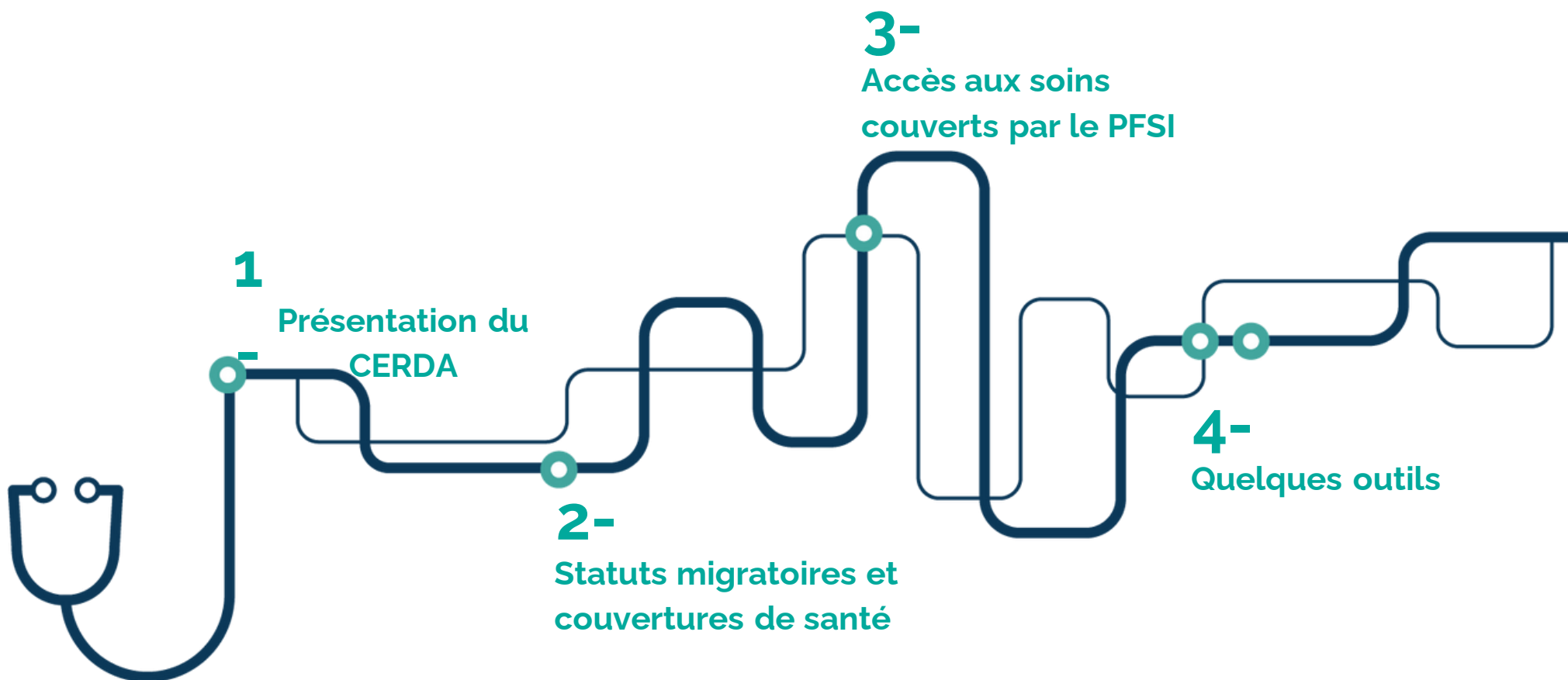
Noémie Trosseille - Co-responsable des axes stratégiques

*avec le soutien de Janet Cleveland, chercheuse sur les droits et la santé des personnes demandeuses d'asile,
réfugiées et sans statut, Institut Universitaire SHERPA*

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'île-de-Montréal
Québec 

 CERDA
www.cerda.info

Plan de la présentation



1- Présentation du CERDA

Mission : soutenir le MSSS ainsi que les 11 CISSS et CIUSSS mandatés dans l'organisation clinique des services d'évaluation du bien-être et de l'état de santé physique des personnes réfugiées et en demande d'asile au Québec



Connexion des acteurs et des actrices
Partner interconnection



Développement des savoirs
Knowledge development



Mobilisation et transfert des connaissances
Knowledge mobilization and transfer

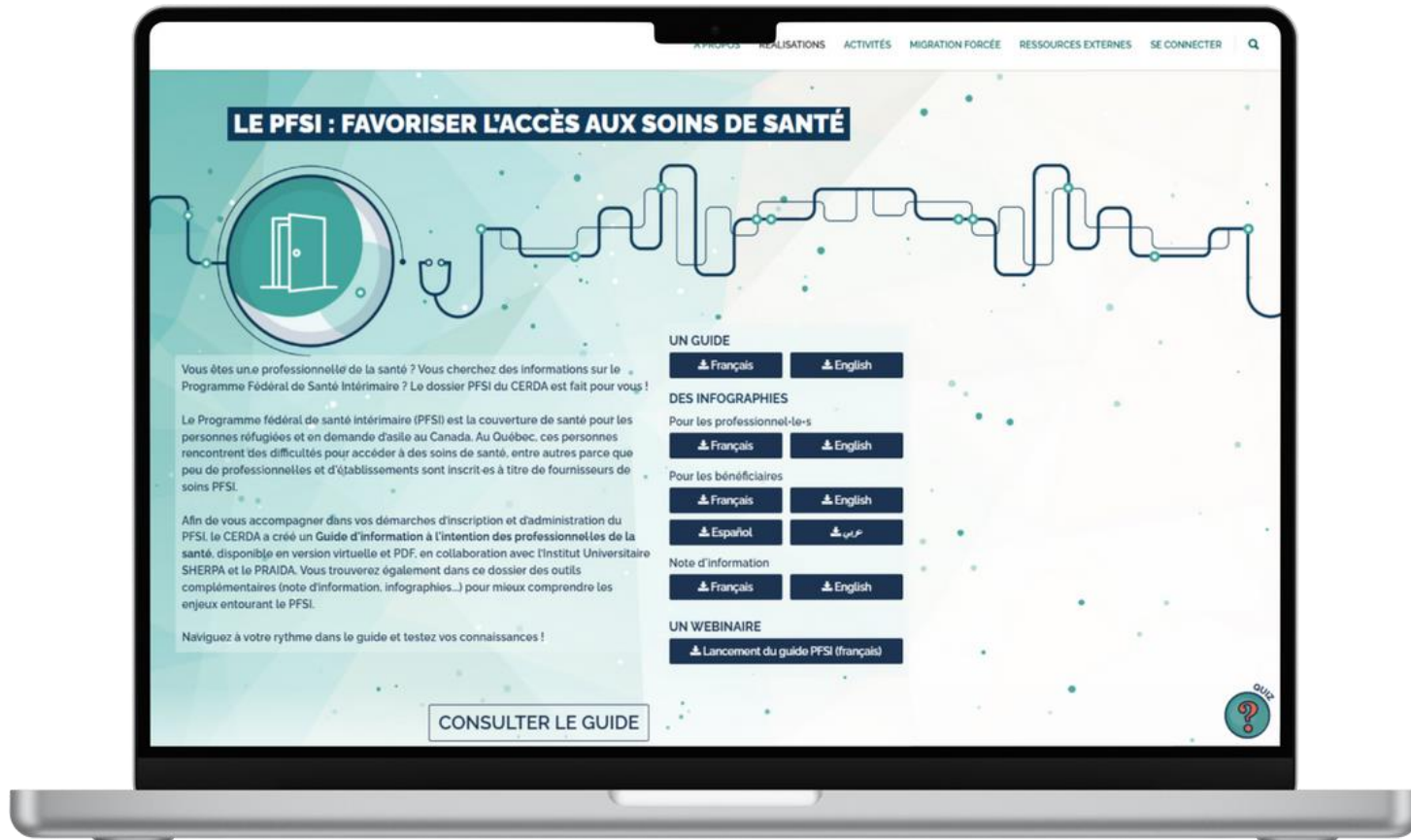


Soutien à la prise de décision
Decision-making support



Engagement des personnes réfugiées et en demande d'asile
Involvement of refugees and asylum seekers

1- Présentation du CERDA



Limites



La couverture du PFSI en
détail



Les autres statuts d'immigration ou personnes sans
statut

Les spécificités liées à la dépendance et
l'itinérance



Les cas
cliniques

2- Statuts migratoires...

Motifs de migration	Statuts permanents (Résident·e·s permanent·e·s)	Statuts temporaires
Visiter		Visiteur / visiteuse
Étudier		Étudiant·e international·e
Travailler	Immigrant·e économique	Travailleur·euse temporaire
Rejoindre sa famille	Regroupement familial	
Être en sécurité (migration forcée)	<ul style="list-style-type: none">• Réfugié·e réinstallé·e• Personne protégé·e• Motifs humanitaires	Demandeur·euse d'asile

2- Statuts migratoires...

Convention de Genève de 1951

Toute personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».



Caractéristiques	Réfugié·e·s réinstallé·e·s	Demandeur·euses d'asile
Processus	Sélection à l'étranger	Demande à la frontière + audience
Statut	Permanent	Temporaire

2- Statuts migratoires...

Phase pré-migratoire

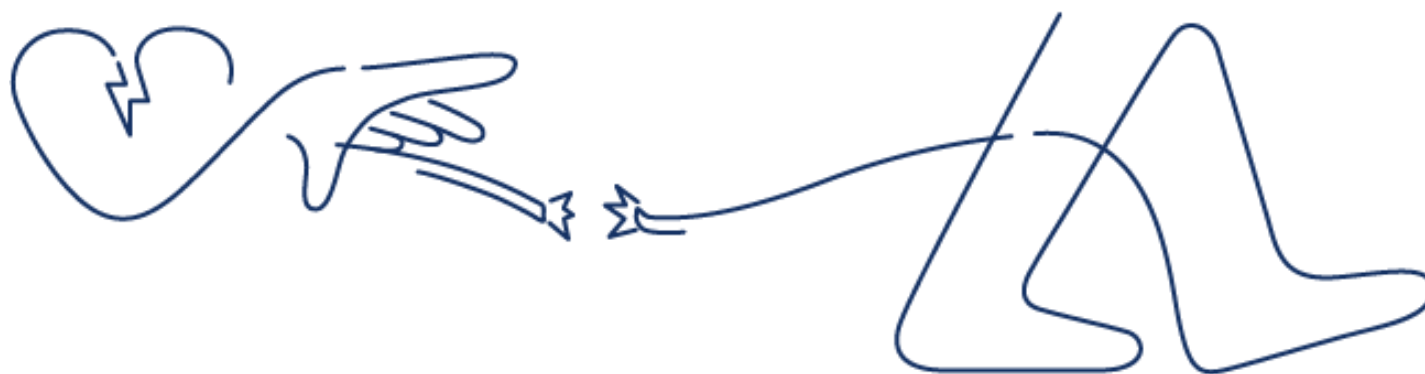
- Conflits armés
- Scènes de destruction
- Emprisonnements arbitraires
- Violences sexuelles
- Torture
- Séparations familiales
- Pertes matérielles et humaines

Phase péri-migratoire

- Départ précipité
- Déplacement interne
- Traversée de frontières
- Trajectoires dangereuses
- Vie dans un camp
- Conditions de vie précaires
- Bris de soins de santé

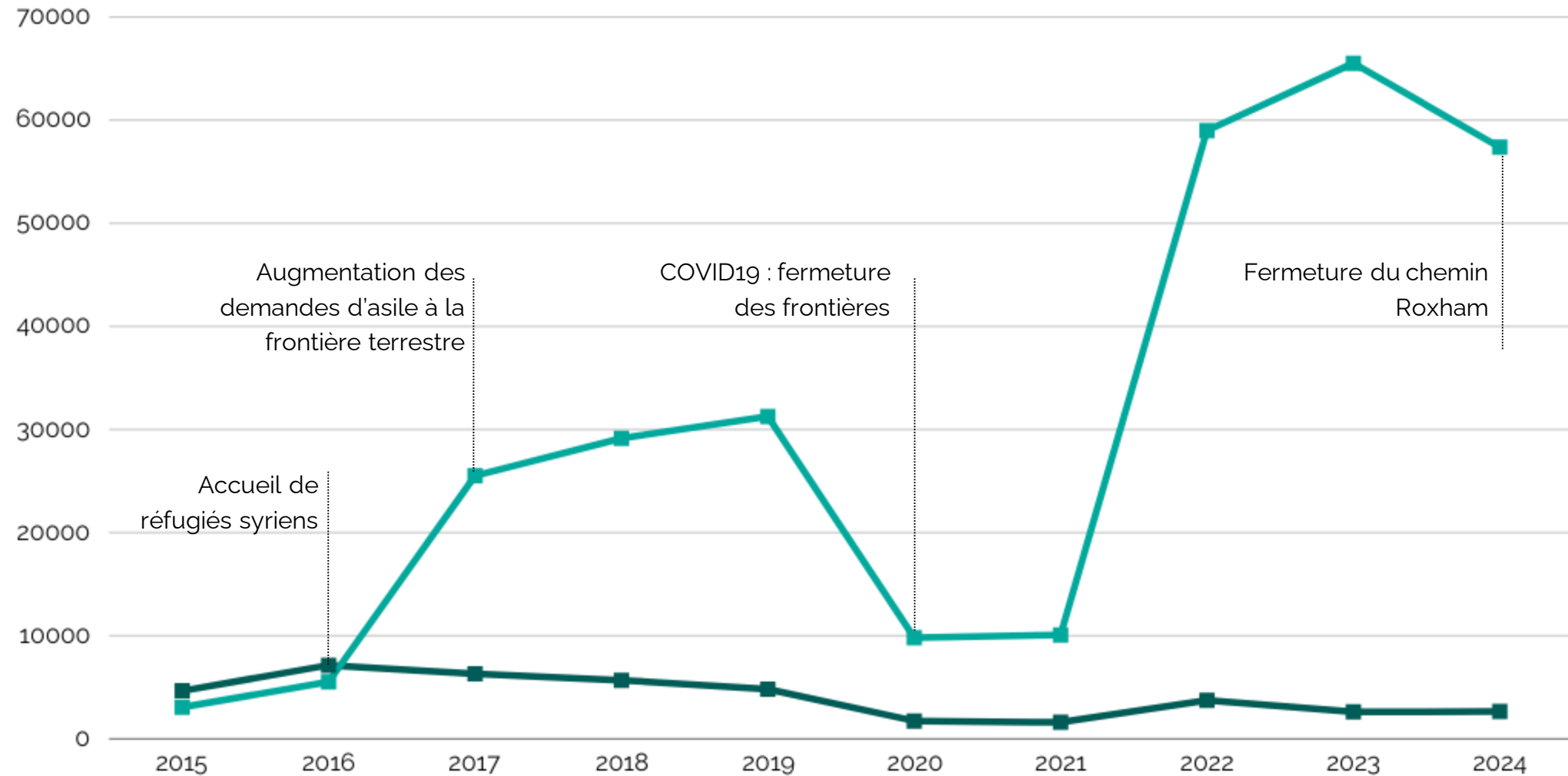
Phase post-migratoire

- Nouveaux codes sociaux
- Barrières linguistiques
- Discrimination
- Perte du soutien social
- Statut incertain
- Démarches complexes



2- Statuts migratoires...

■ Réfugiés réinstallés au Québec ■ Demandeurs d'asile entrés au Québec



Sources :

- [IRCC - Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC - Canada - Résidents permanents selon la province / le territoire et la catégorie d'immigration](#)
- [Gouvernement du Canada - Demandeurs d'asile dont la demande a été traitée par année](#)

2- ... et couvertures de santé



Caractéristiques	Réfugié·e·s réinstallé·e·s	Demandeur·euses d'asile
Couverture de santé	RAMQ + PFSI	PFSI
Durée du PFSI	1 an suivant l'arrivée	<ul style="list-style-type: none">• Demande acceptée : jusqu'à 90 jours ou obtention RAMQ• Demande refusée : jusqu'à la date de renvoi

2- ... et couvertures de santé

Couverture de base (comme RAMQ)	Couverture supplémentaire (comme aide sociale)
<ul style="list-style-type: none"> • Services offerts aux patients hospitalisés et externes • Services des sage-femmes • Services des médecins * • Services de laboratoire, diagnostic et ambulance • Frais de transport par ambulance 	<ul style="list-style-type: none"> • Soins dentaires, limités • Soins de la vue, limités • Soins à domicile et de longue durée • Services fournis par des professionnels de soins paramédicaux (psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes, audiologistes et physiothérapeutes) • Appareils d'aide fonctionnels, fournitures et équipements médicaux
Assurance médicaments (comme aide sociale)	Examen médical d'immigration
<ul style="list-style-type: none"> • Médicaments sur ordonnance et autres produits inscrits sur les formulaires du régime d'assurance médicaments de la province 	<ul style="list-style-type: none"> • EMI et tests diagnostiques liés à l'EMI

Source :

- Croix Bleue Médavie : tableaux des avantages - <https://ifhp.medaviebc.ca/fr/tableaux-des-avantages>

2- ... et couvertures de santé

Santé mentale



- Services offerts par les médecins, dont les psychiatres
- Services fournis par les hôpitaux psychiatriques
- 10 séances de psychothérapie d'1h (avec possibilité de renouvellement)

Soins dentaires



- Services, examens et radiographies pour les soins d'urgence
- Si d'autres services sont jugés nécessaires, une demande de pré-autorisation pourrait être requise
- Consulter le tableau des avantages

2- ... et couvertures de santé

Et les soins en dépendance

?

- les services de médecins (incluant les psychiatres)
- les services de psychothérapie ou de counseling offerts par un un membre de l'Ordre des psychologues (ceci inclut les psychologues et aussi d'autres professionnels ayant obtenu un permis de psychothérapeute) en clinique privée ou dans un centre pour la toxicomanie. Au Québec, le tarif PFSI pour la psychothérapie est 125\$/l'heure. L'autorisation initiale est pour 10 séances (renouvelable à certaines conditions)



Frais d'interprète (28.95\$/l'heure)
SEULEMENT pour la psychothérapie
et les soins psychiatriques

2- ... et couvertures de santé

Enfants



- Septembre 2021 : les enfants s'installant au Québec plus de 6 mois par année sont admissibles à la RAMQ, sans délai de carence.
- Les enfants nés au Québec sont couverts par la RAMQ

À retenir



La couverture de base du PFSI est sensiblement la même que la RAMQ.

3- Accès aux soins couverts par le PFSI



- Hôpitaux → • Obligation institutionnelle d'offrir les soins à l'interne (urgence et hospitalisation)
- GMF → • Si le GMF et les médecins sont inscrits comme fournisseurs, mais aucune obligation
- CLSC → • De manière non-uniforme
- GAP → • 811, option 3

3- Accès aux soins couverts par le PFSI

S'inscrire comme
fournisseur du PFSI



Vérifier si le
PFSI est valide

Vérifier si le service est
couvert ou s'il requiert
une préautorisation



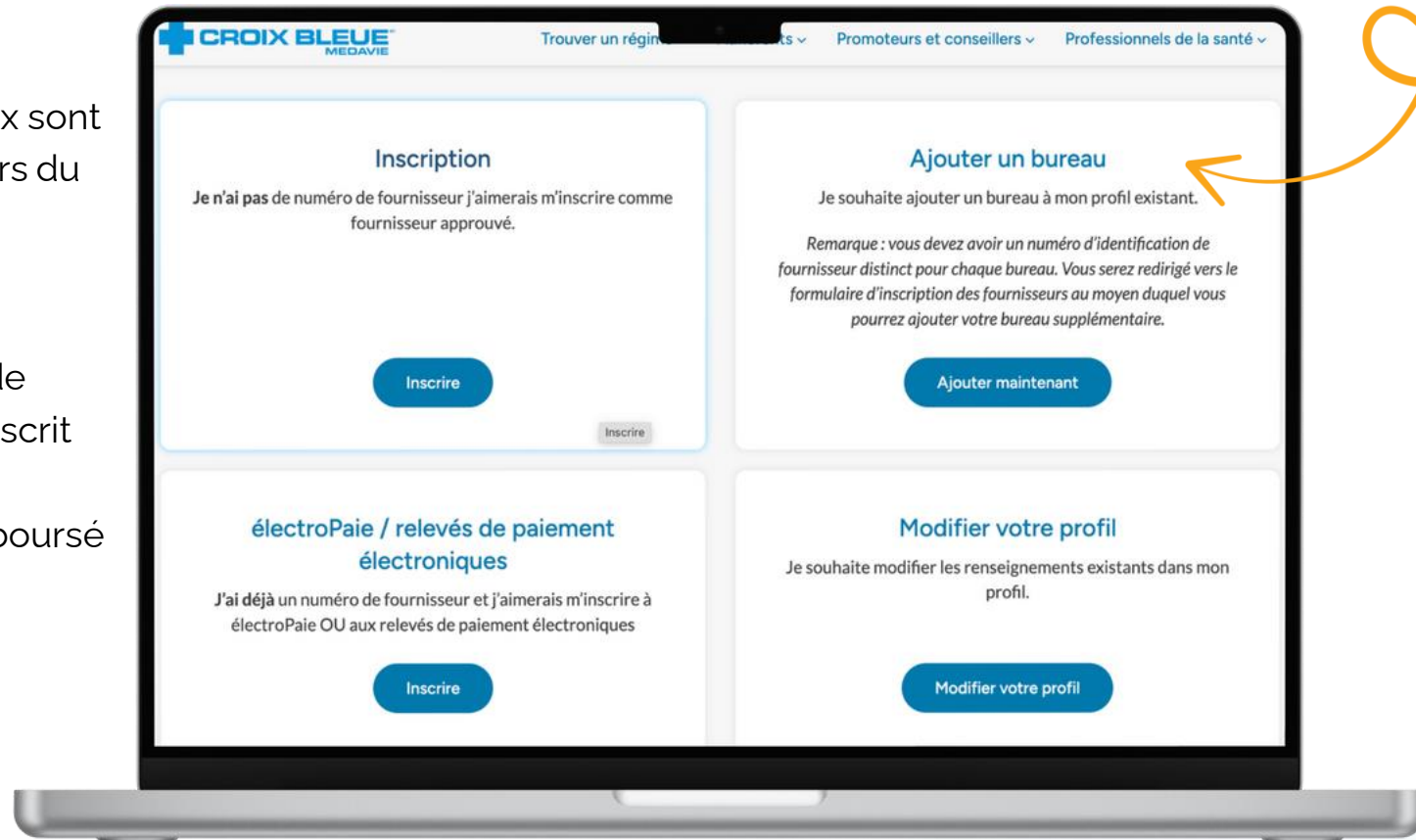
Demander un
remboursement

3- Accès aux soins couverts par le PFSI



S'inscrire comme fournisseur du PFSI

- Généralement, les hôpitaux sont inscrits comme fournisseurs du PFSI et facturent les frais d'établissement
- Chaque médecin au sein de l'établissement doit être inscrit individuellement comme fournisseur pour être remboursé par Croix Bleue Médavie



3- Accès aux soins couverts par le PFSI



Vérifier si le PFSI est valide

- Document du demandeur d'asile avec photo (papier brun)
 - Certificat d'admissibilité au PFSI
 - Remplacement temporaire du DDA perdu ou volé
 - Accusé de réception de la demande d'asile
-
- Au besoin, appeler Croix Bleue Médavie et donner le numéro IUC (8 ou 10 chiffres) - rapide avec numéro de fournisseur

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

CANADA

DOCUMENT DU DEMANDEUR D'ASILE
LE PRÉSENT DOCUMENT ATTESTE QUE LA PERSONNE NOMMÉE EST UN DEMANDEUR D'ASILE
AU SENS DE LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

Demande: [REDACTED]
IUC: [REDACTED]

INFORMATION DU CLIENT

Nom de famille: [REDACTED]
Prénom(s): [REDACTED]
Date de naissance: [REDACTED] (AAAA-MM-JJ)
Sexe: [REDACTED]
Pays de naissance: [REDACTED]
Citoyen de: [REDACTED]
Délivré le: [REDACTED] (AAAA-MM-JJ)
Date d'expiration: [REDACTED] (AAAA-MM-JJ)

INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

En vertu du paragraphe 100(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés la demande d'asile a été jugée recevable pour fin de décision, par la Section de la protection des réfugiés.

Par conséquent, en vertu du paragraphe 100(3), la demande d'asile est défermée à la Section de la protection des réfugiés de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

En date du 2020/02/05, la personne susnommée est admissible à la protection en matière de soins de santé offerte dans le cadre du Programme fédéral de santé intermédiaire (PFSI). Cette protection peut être annulée sans préavis si le statut d'immigration de l'individu change. Par conséquent, les fournisseurs de soins de santé doivent vérifier auprès de l'administrateur du PFSI l'admissibilité de la personne avant de lui prodiguer des soins de santé.

Je, soussigné(e) :

- déclare avoir besoin de la protection sous le PFSI. J'informerai immédiatement IRCC de tout changement quant à mon statut d'immigrant ou si je deviens admissible à un autre régime d'assurance-santé,
- comprendre que mes renseignements de nature médicale et personnelle seront communiqués à IRCC, à l'administrateur des demandes de règlement du PFSI et aux tiers parties appropriées aux fins de l'administration du PFSI. Mes renseignements personnels pourraient être communiqués à d'autres institutions gouvernementales ou tierces parties en conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels et la Loi sur le ministère de la citoyenneté et de l'immigration.

Les enfants d'âge scolaire n'ont pas besoin d'une autorisation d'étude pour fréquenter une école primaire ou secondaire.

IRCC - Historique (Immigration)
1205, Saint-Jacques O.
Montréal (Québec)
[REDACTED]

3- Accès aux soins couverts par le PFSI



Vérifier si le service est couvert ou s'il requiert une préautorisation

- Consulter le tableau des avantages (un par couverture)
- Transmettre la demande via le portail des fournisseurs
- Il est possible de faire appel du rejet d'une demande de préautorisation dans les 180 jours

Exemple pour des services de psychothérapie

Le ou la psychologue doit faire une demande de préautorisation :

- Nom
- Numéro de fournisseur
- Numéro de téléphone
- Nom du médecin traitant
- Ordonnance du médecin
- Plan d'évaluation initiale (facturable pour un maximum de 4h)
- Plan de traitement

3- Accès aux soins couverts par le PFSI



**Demander un
remboursement**

- Dans les 180 jours suivant le traitement
- Via le portail web des fournisseurs ou par la poste
- Paiements toutes les 2 semaines (recommandation de s'inscrire au dépôt direct)
- Remboursement selon le modèle de paiement à l'acte pour les médecins (mêmes codes que la RAMQ)
- Remboursement selon les taux fixés par le PFSI lorsque les taux provinciaux n'existent pas

À retenir



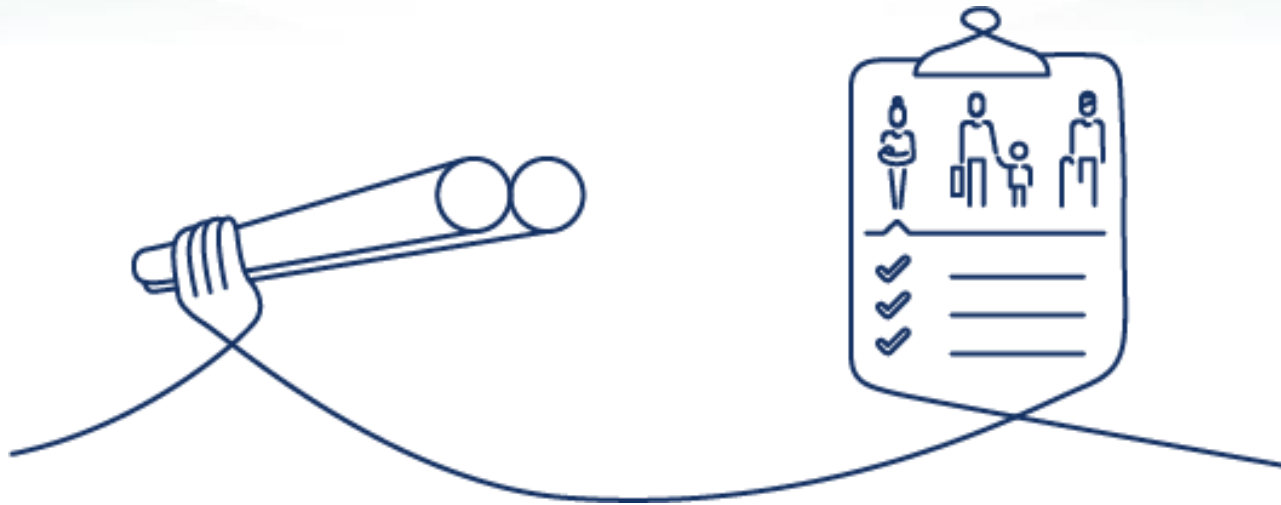
Les professionnel·le·s de la santé doivent être inscrit·e·s comme fournisseurs du PFSI auprès de Croix Bleue Médavie pour facturer les soins prodigués.

À retenir



Seuls les fournisseurs du PFSI
peuvent se faire rembourser,
jamais les bénéficiaires.

3- Accès aux soins couverts par le PFSI



Couverture vs accès aux services

- Besoins parfois complexes
- Barrières culturelles et linguistiques
- Méconnaissance de ses droits
- Peur de nuire à l'obtention du statut

- Couverture PFSI méconnue
- Manque de professionnel·le·s inscrit·e·s
- Refus de services

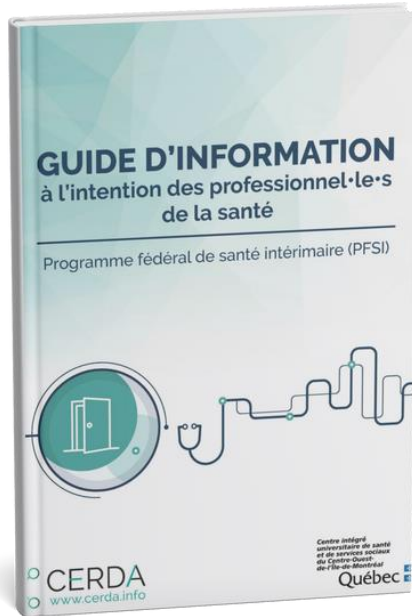
Astuces

- Vous inscrire comme fournisseur du PFSI et encourager vos collègues à le faire

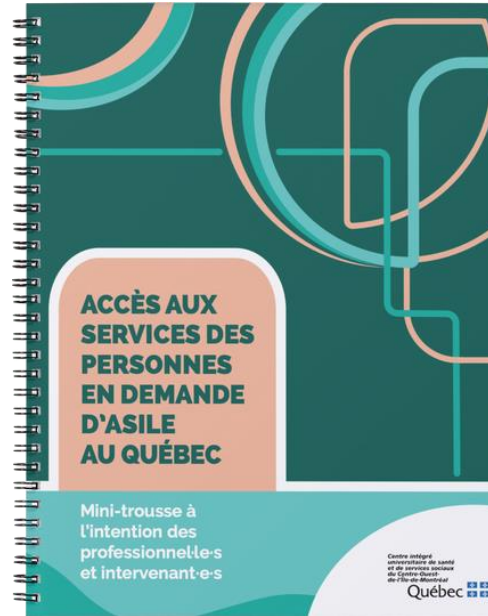
- Vérifier si le service est accessible avant de référer une personne

- Attention ! La liste de Croix Bleue Médavie n'est pas à jour ni spécifique au PFSI

4- Quelques outils



[Guide d'information du CERDA pour les professionnel·le·s](#)



[La mini-trousse pour les trajectoires possibles de la demande d'asile](#)



[Le site Carnets de route du CERDA pour les services selon les statuts](#)

PRAIDA - boîte vocale des professionnel·le·s : **514-484-7878 poste 64850**

Merci !


Période de questions

Webinaire du 18 février 2025

Noémie Trosseille - Co-responsable des axes stratégiques

avec le soutien de Janet Cleveland, chercheuse sur les droits et la santé des personnes demandeuses d'asile, réfugiées et sans statut, Institut Universitaire SHERPA

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Ouest-
de-l'île-de-Montréal

Québec 

 CERDA
www.cerda.info